

Orientations budgétaires 2022

Conseil municipal du 1^{er} mars 2022

Andard ~ Bauné ~ Brain-sur-l'Authion ~ Corné ~ La Bohalle ~ La Daguinière ~ Saint-Mathurin-sur-Loire

SOMMAIRE

Situation de l'exercice 2021

Présentation des indicateurs et ratios de santé financière

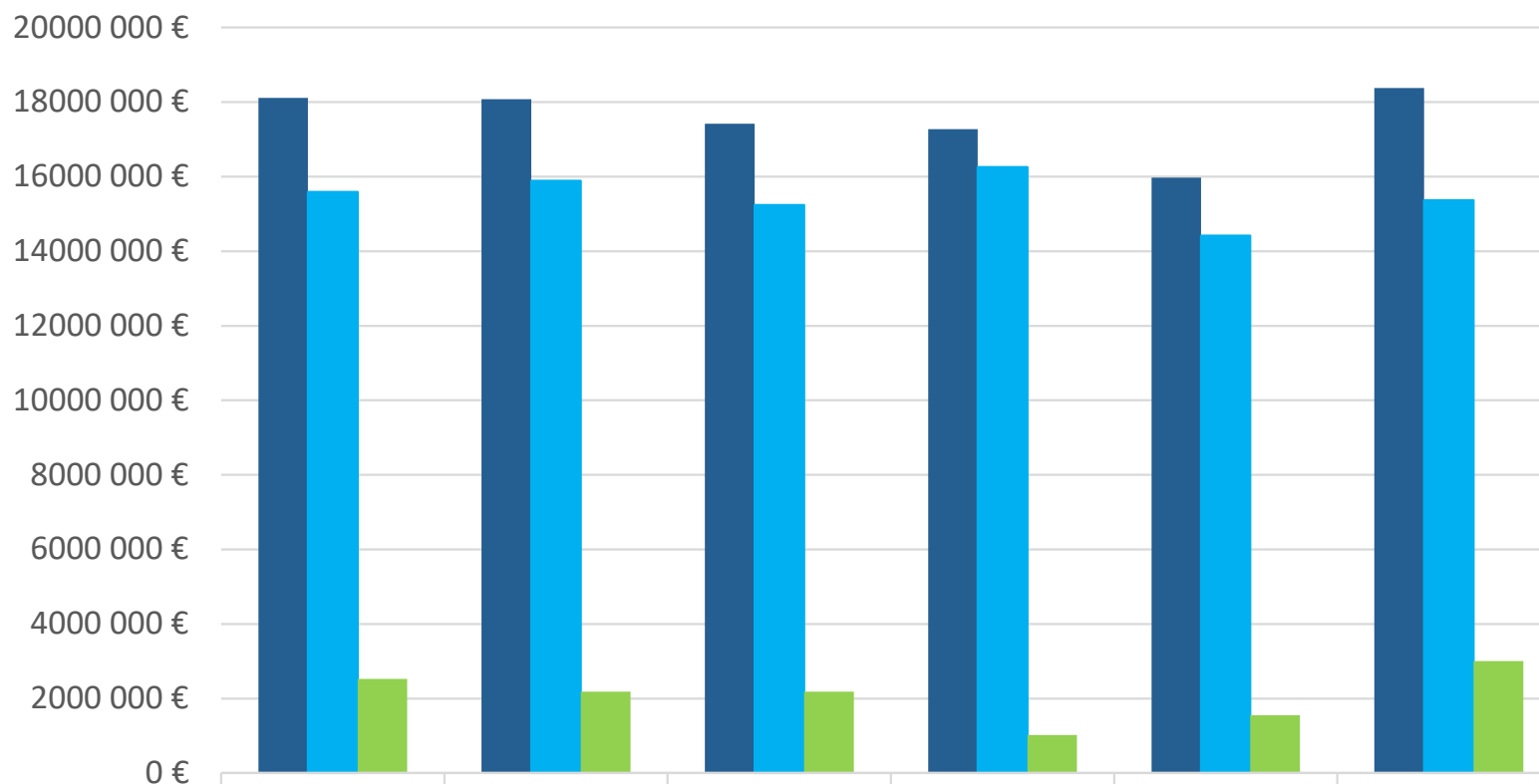
Le contexte de préparation du BP 2022

Les tendances et grandes orientations pour 2022

Le volet prospectif : PPI et PPF 2022-2026

L'évolution de la section de fonctionnement

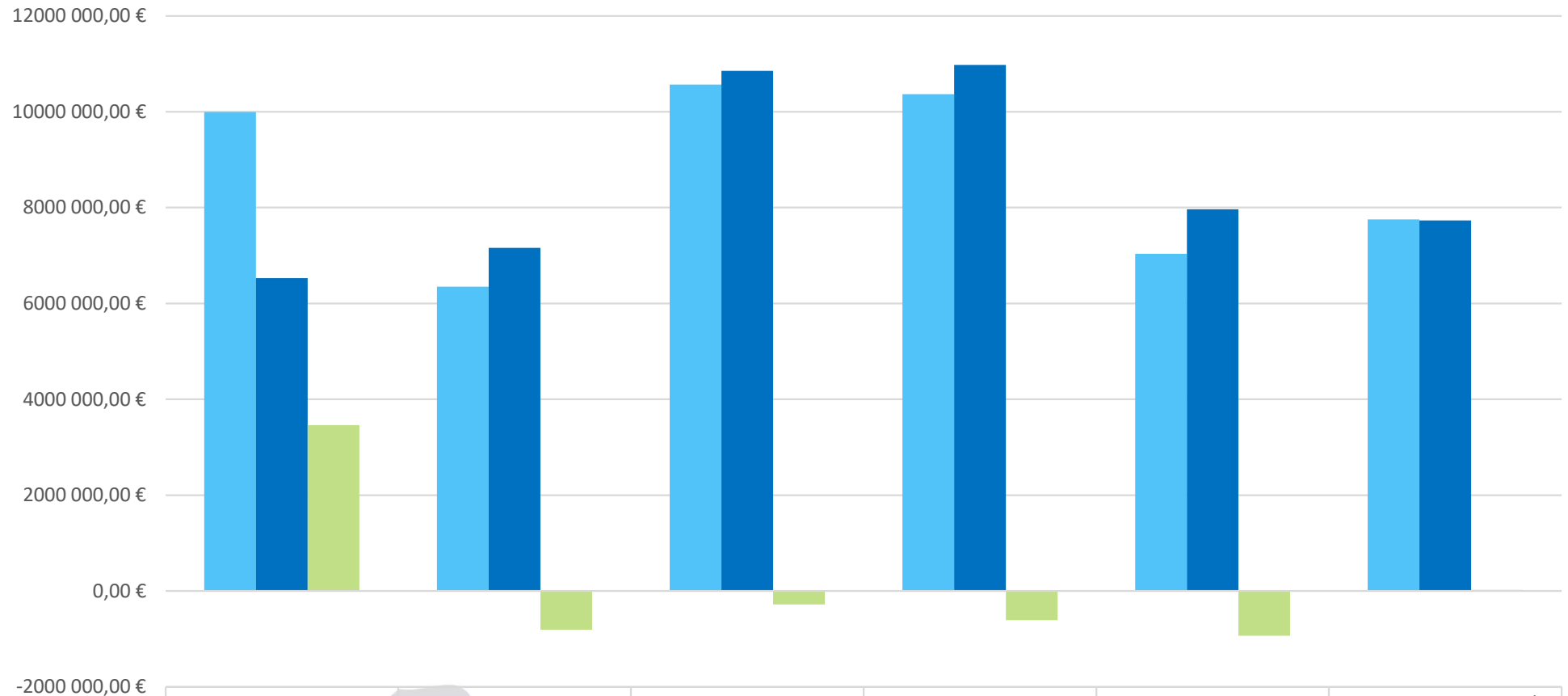
Evolution de la section de Fonctionnement



	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA PREV 2021
■ TOTAL RECETTES	18 114 875 €	18 072 915 €	17 416 109 €	17 276 954 €	15 971 525 €	18 378 641 €
■ TOTAL DEPENSES	15 584 344 €	15 887 041 €	15 234 120 €	16 251 138 €	14 415 886 €	15 368 639 €
■ SOLDE DE L'EXERCICE COMPTABLE	2 530 531 €	2 185 874 €	2 181 990 €	1 025 816 €	1 555 639 €	3 010 002 €

L'évolution de la section d'investissement

Evolution de la section d'investissement



	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021 previsionnel
■ TOTAL RECETTES	9991 437,92 €	6352 124,66 €	10568 405,83 €	10365 789,69 €	7033 935,24 €	7752 058,23 €
■ TOTAL DEPENSES	6530 851,00 €	7159 908,01 €	10849 577,53 €	10976 429,96 €	7964 526,31 €	7730 159,57 €
■ RESULTAT ANNUEL SECTION	3460 586,92 €	-807 783,35 €	-281 171,70 €	-610 640,27 €	-930 591,07 €	21 898,66 €

Situation de l'exercice 2021

SOLDE DE L'EXERCICE COMPTABLE en Fonctionnement	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (hors excédent reporté)	18 378 640,77 €
- TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	15 368 638,95 €
= RESULTAT COMPTABLE	3 010 001,82 €
+ EXCEDENT REPORTE	1 100 000 €
= SOLDE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	4 110 001,82€

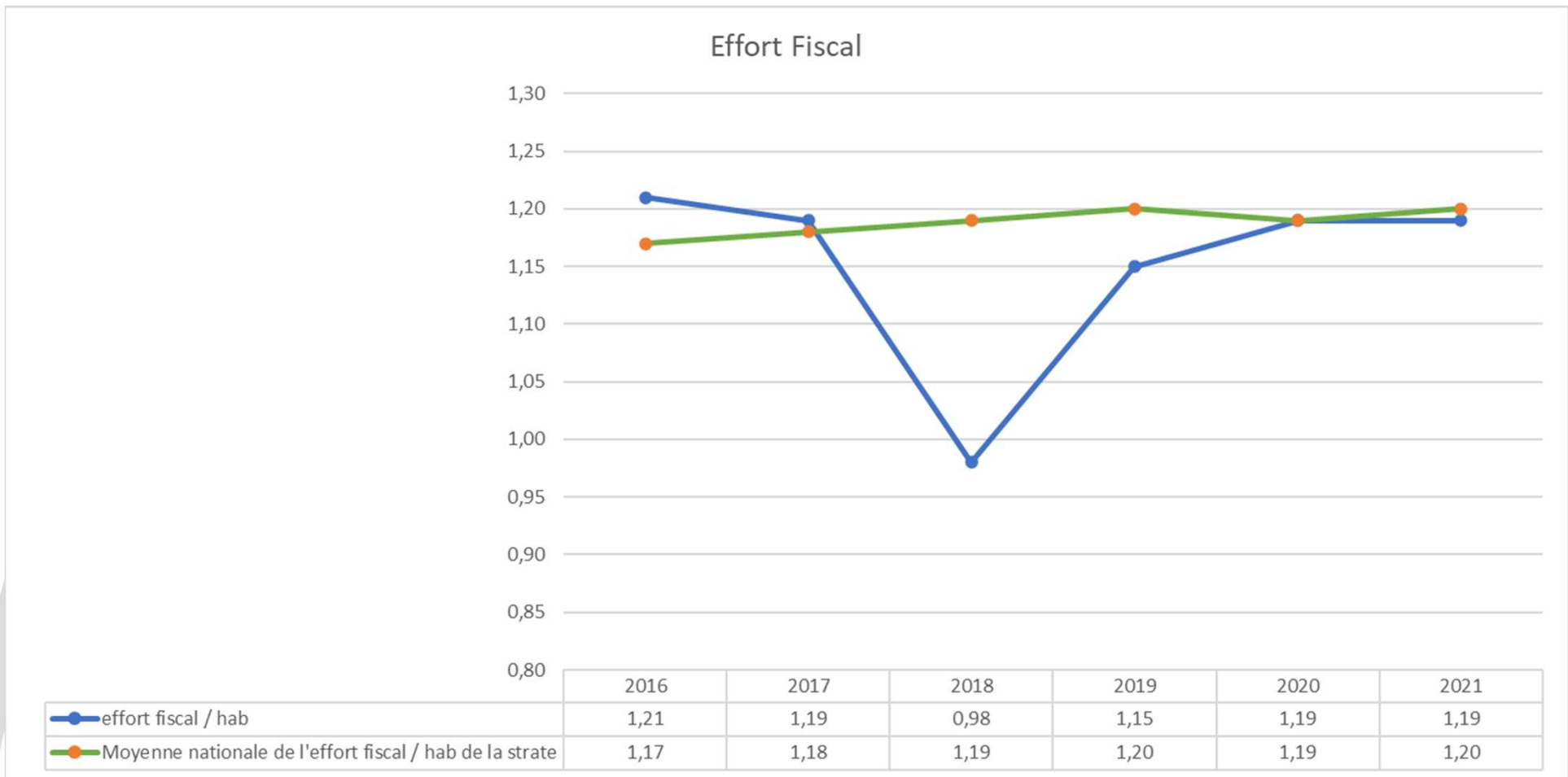
SOLDE DE L'EXERCICE COMPTABLE en Investissement	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT (hors excédent reporté)	7 752 058,23 €
- TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	7 730 159,57 €
= RESULTAT COMPTABLE	21 898,66 €
- RESTES A REALISER	925 483,26 €
+ EXCEDENT REPORTE	1 304 941,03 €
= SOLDE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	401 356, 43 €

- Présentation des indicateurs et ratios obligatoires

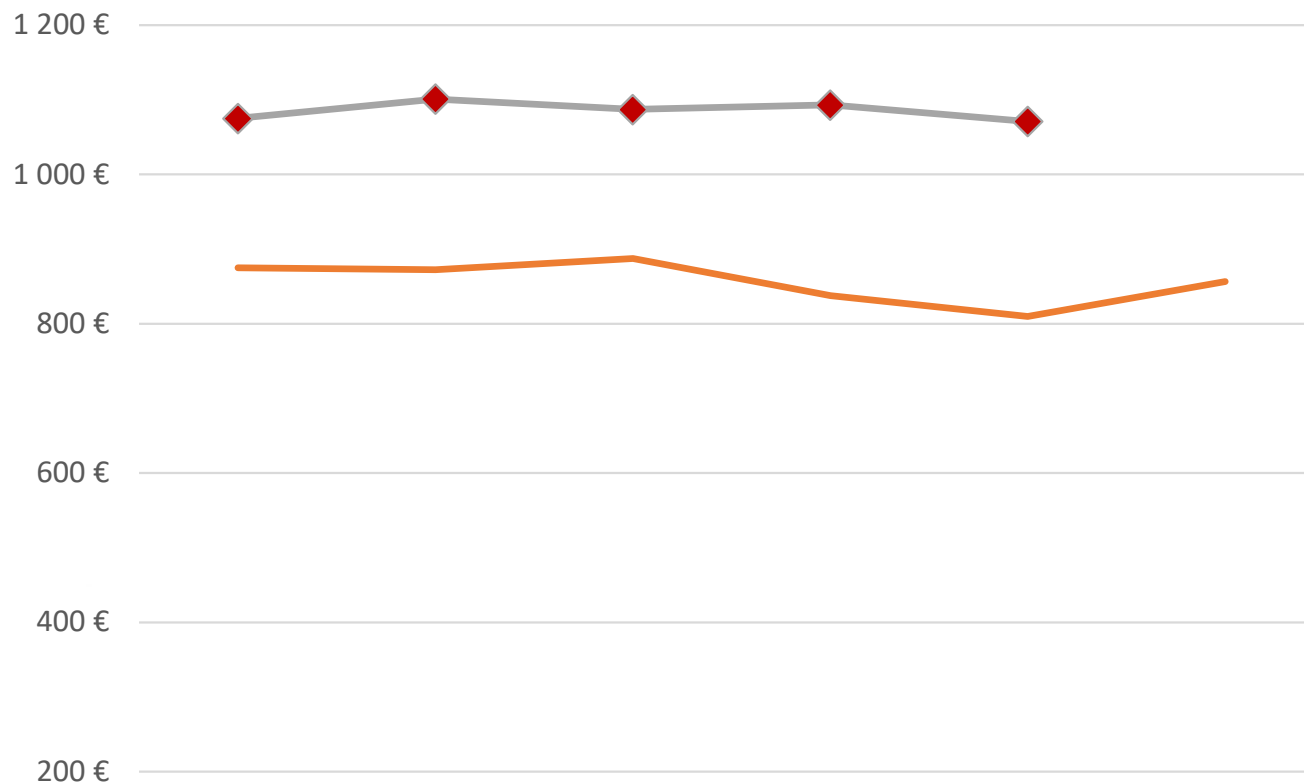
La santé financière de la commune

Andard ~ Bauné ~ Brain-sur-l'Authion ~ Corné ~ La Bohalle ~ La Daguinière ~ Saint-Mathurin-sur-Loire

L'effort fiscal

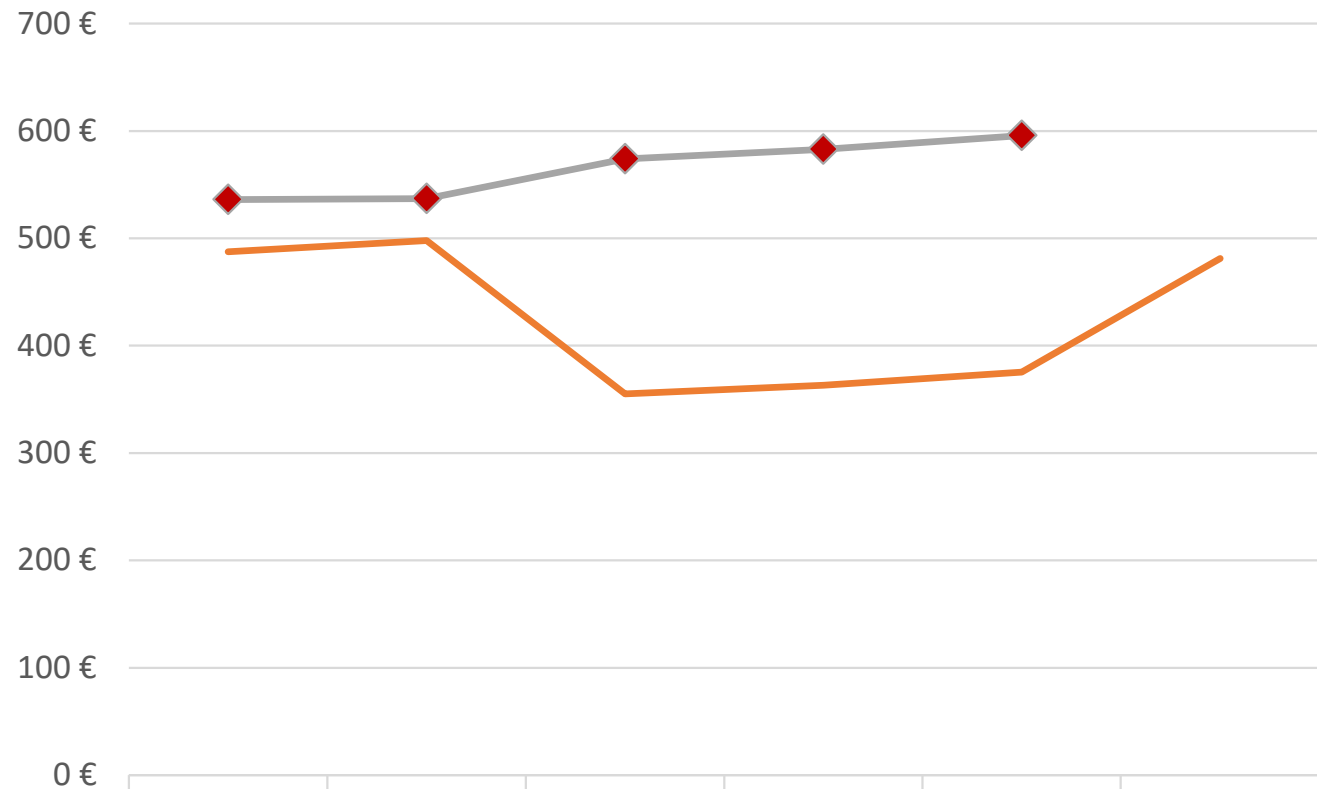


Dépenses réelles de fonctionnement par habitant



	2016	2017	2018	2019	2020	PREV 2021
Ratio1 - DRF / population	€874,80	€872,55	€887,40	€837,53	€809,60	856,51 €
MOYENNE NATIONALE DE LA STRATE	1 075,00 €	1 101,00 €	1 087,00 €	1 093,00 €	1 071,11 €	

Produits des impositions directes par habitant

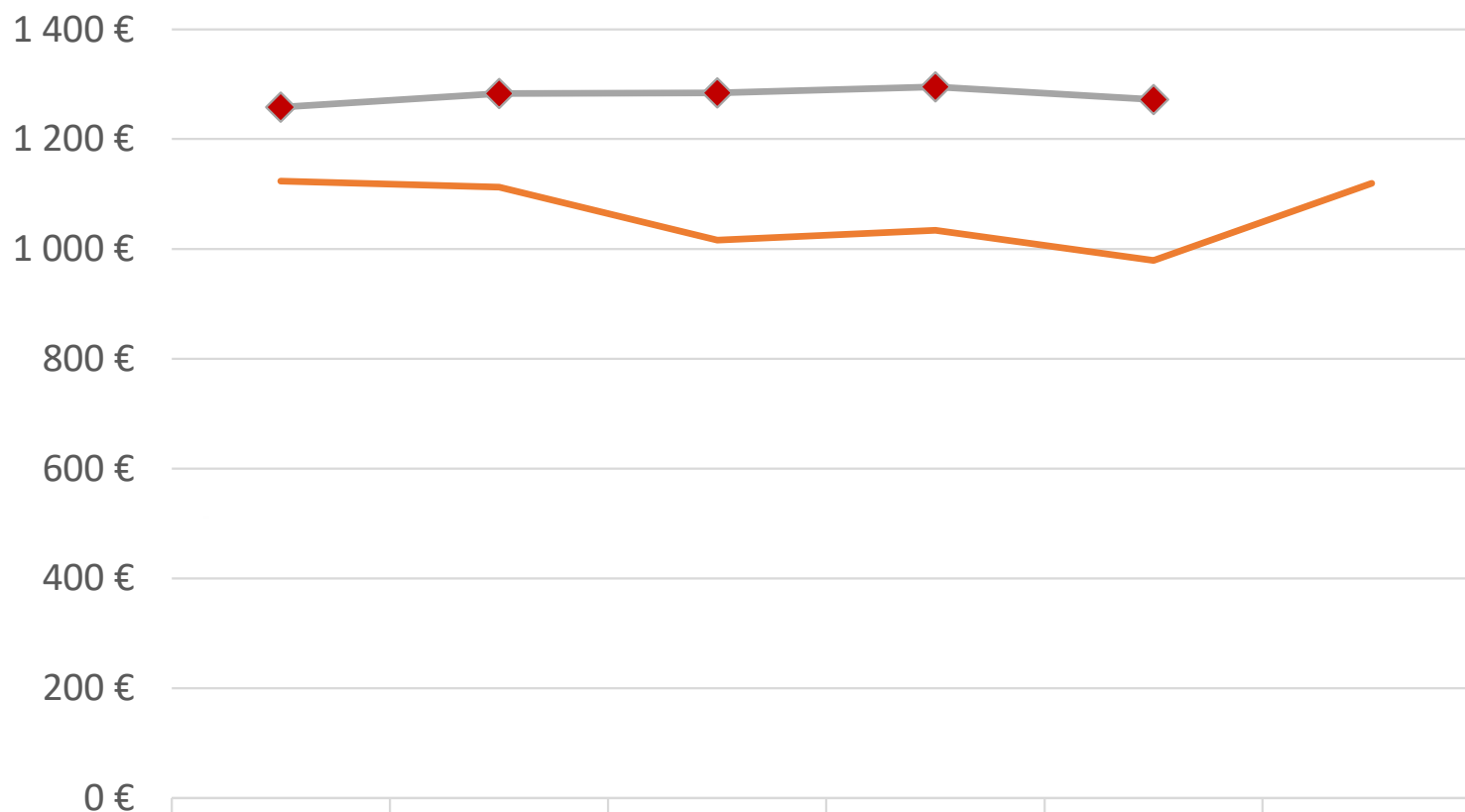


— Ratio 2 - produits des impositions directes / population

—◆ MOYENNE NATIONALE DE LA STRATE

	2016	2017	2018	2019	2020	PREV 2021
Ratio 2 - produits des impositions directes / population	487,41 €	498,01 €	355,07 €	363,08 €	375,24 €	481,19 €
MOYENNE NATIONALE DE LA STRATE	536,00 €	537,00 €	574,00 €	583,00 €	595,76 €	

Recettes réelles de fonctionnement par habitant

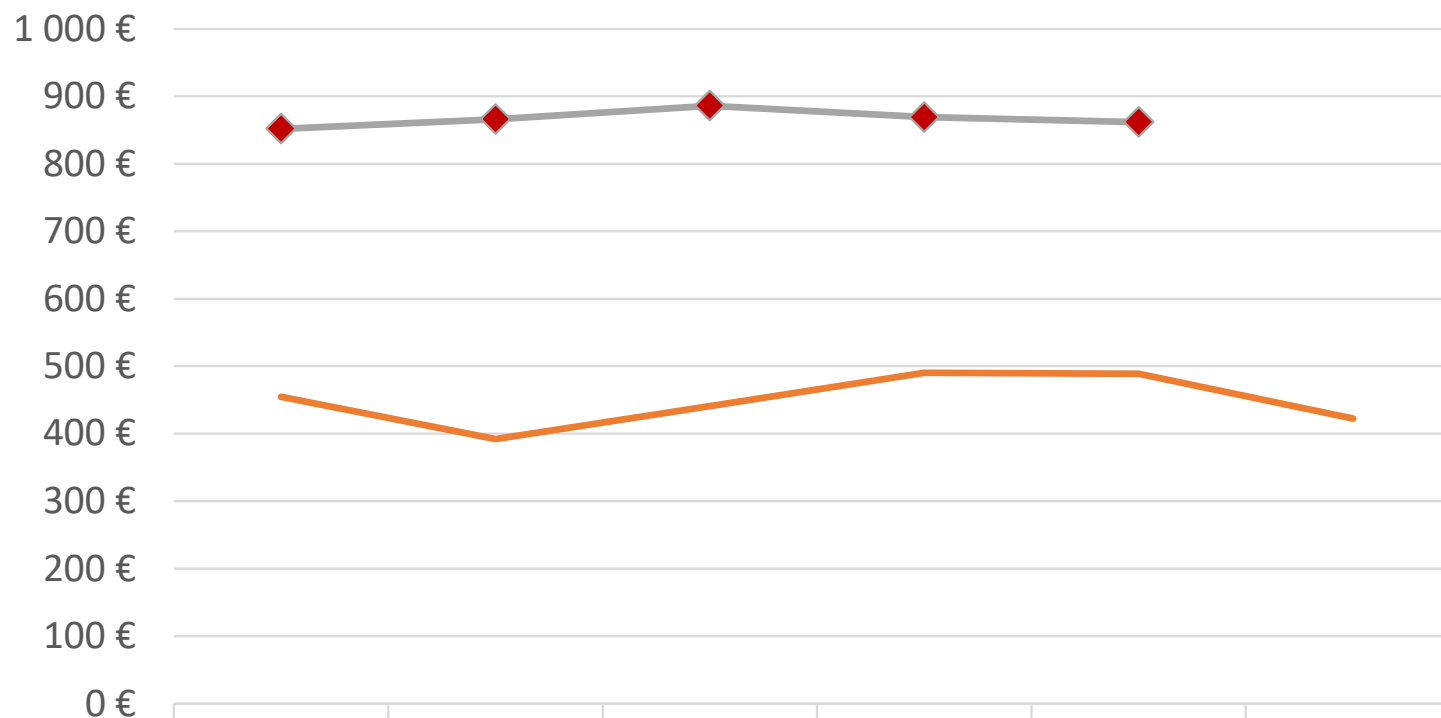


— Ratio 3 - RRF / Population

—◆ MOYENNE NATIONALE DE LA STRATE

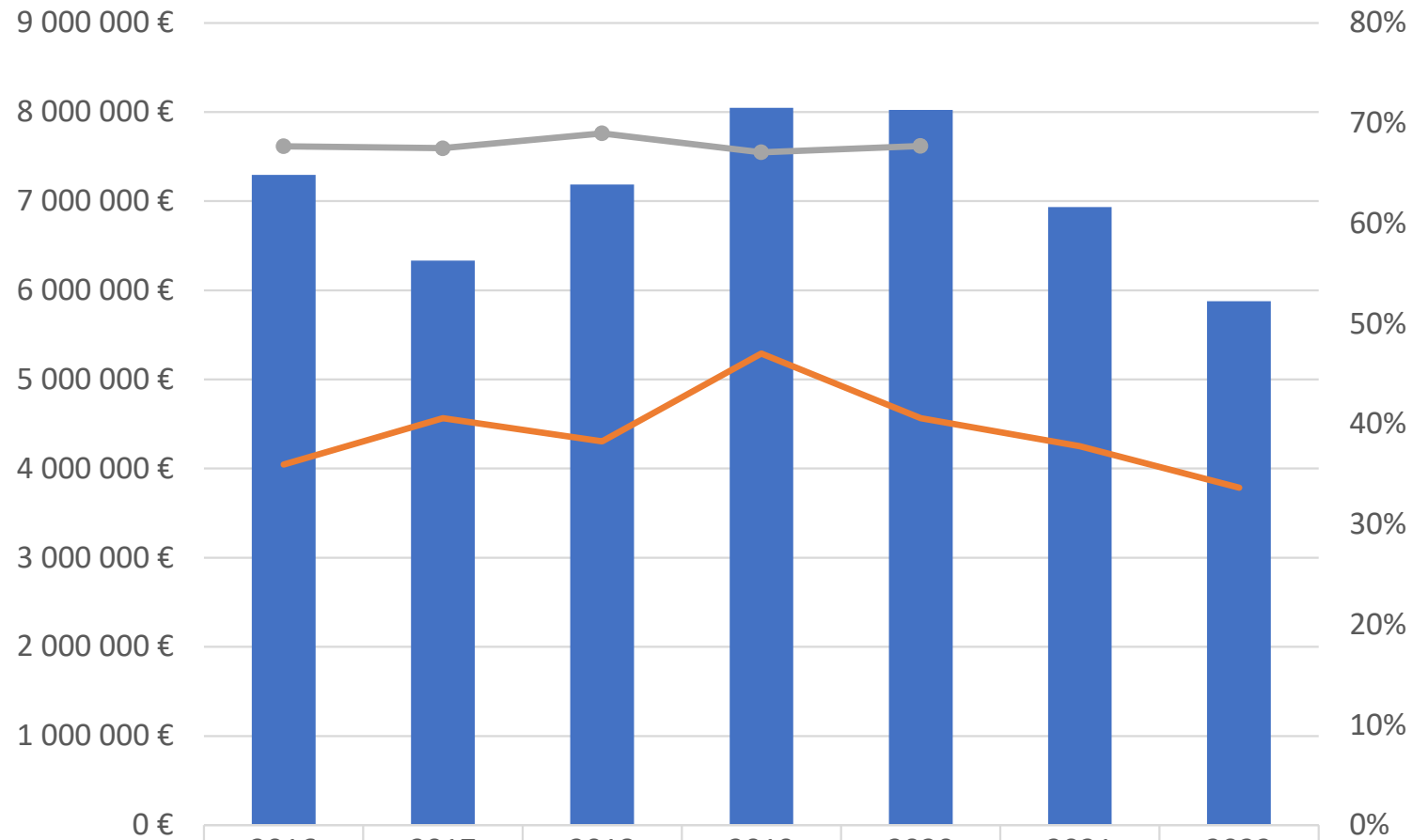
	2016	2017	2018	2019	2020	PREV 2021
Ratio 3 - RRF / Population	1 123,23 €	1 112,54 €	1 015,64 €	1 033,99 €	979,09 €	1 119,48 €
MOYENNE NATIONALE DE LA STRATE	1 258,00 €	1 283,00 €	1 284,00 €	1 295,00 €	1 272,03 €	

Dette / population



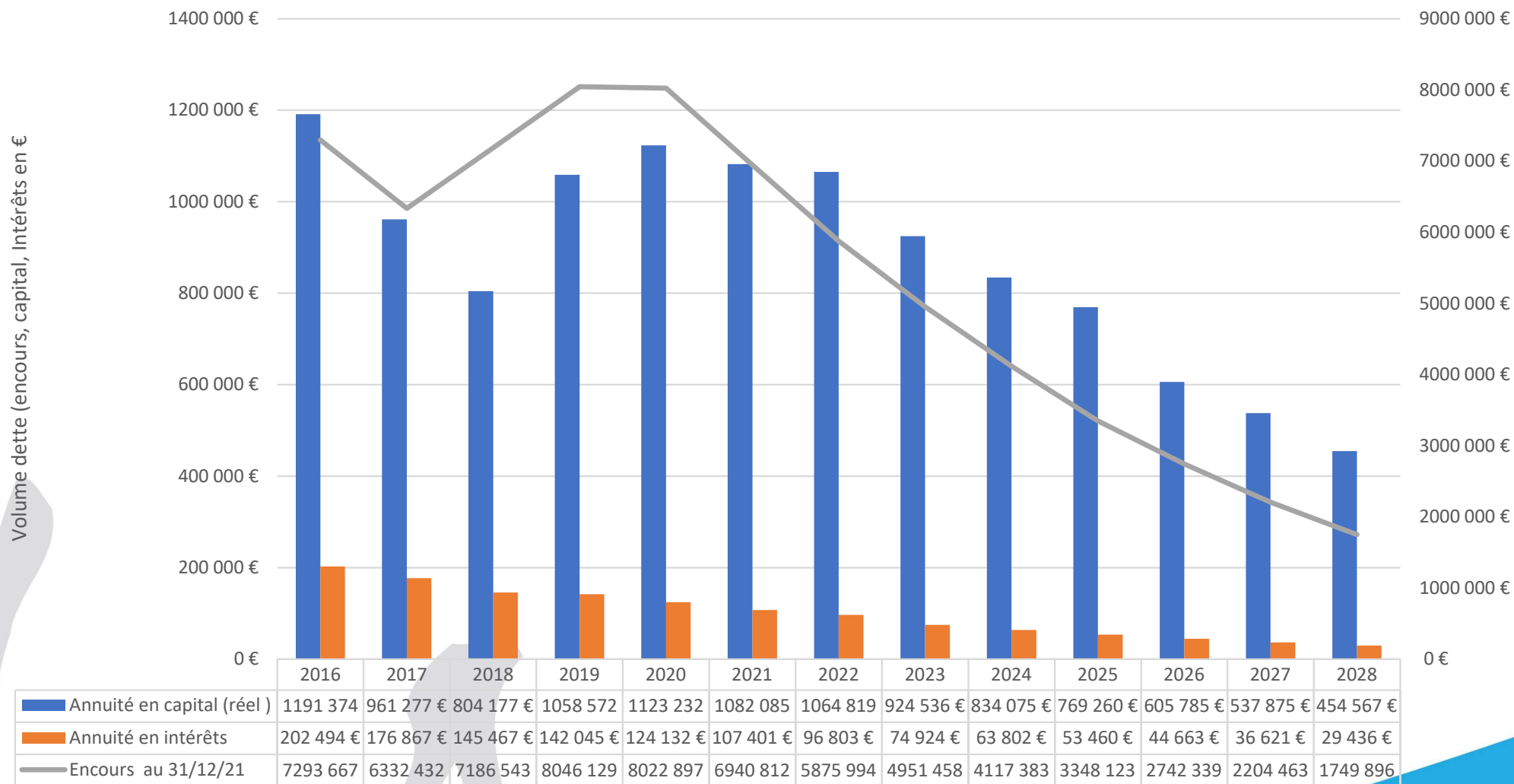
	2016	2017	2018	2019	2020	PREV 2021
Ratio 5 - Encours de dette / population	454,66 €	391,93 €	441,08 €	490,14 €	488,72 €	422,45 €
MOYENNE NATIONALE DE LA STRATE	852,00 €	866,00 €	886,00 €	869,00 €	861,55 €	

Evolution du taux d'endettement



	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
■ Encours de dette	7293 667 €	6332 432 €	7186 543 €	8046 129 €	8022 897 €	6934 898 €	5876 147 €
— Ratio 11 - Taux d'endettement (Encours de la dette/RRF)	35,96%	40,59%	38,28%	47,02%	40,57%	37,79%	33,66%
● MOYENNE NATIONALE DE LA STRATE	67,70%	67,50%	69,00%	67,10%	67,73%		

Evolution de la dette 2016/2028
Projection sans nouveaux emprunts



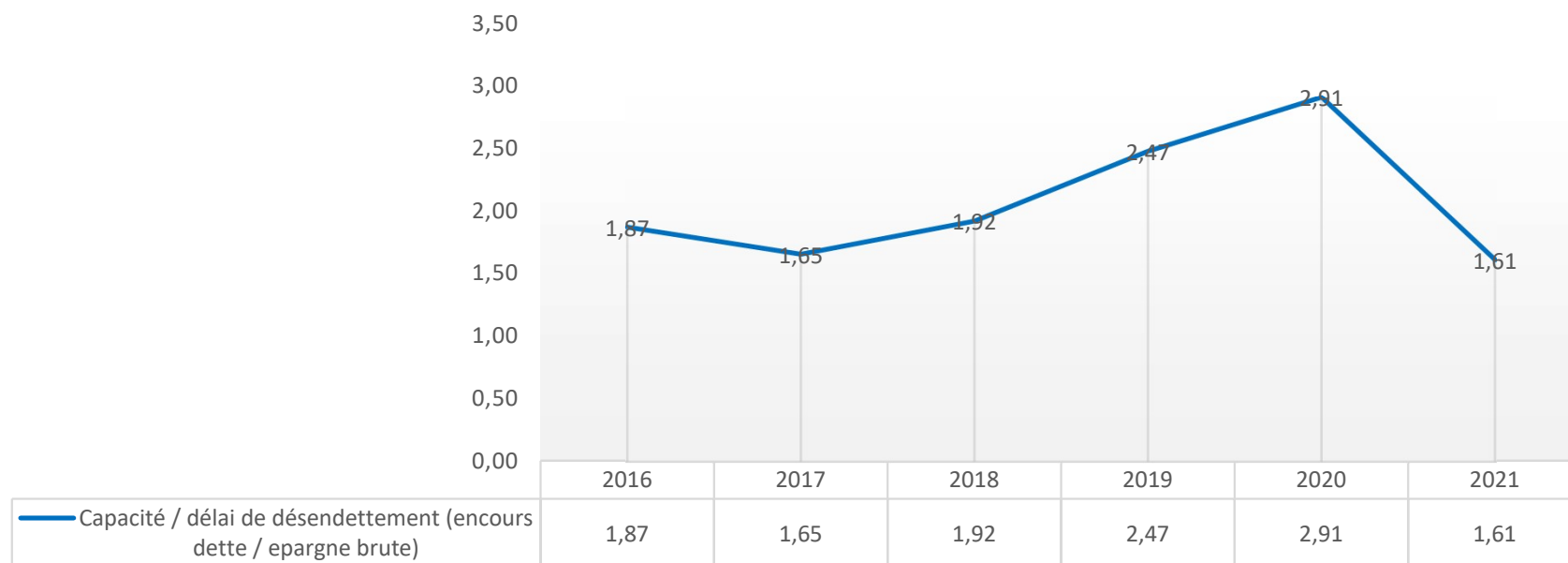
La capacité de désendettement mesure la solvabilité d'une collectivité. Elle correspond au nombre d'années nécessaires à une collectivité pour rembourser l'intégralité de son stock de dette (encours de dette en fin d'année), en supposant que cette dernière y affecte l'intégralité de ses capacités d'autofinancement (épargne brute).

La capacité de désendettement 2021 est égale à 1,61 an.

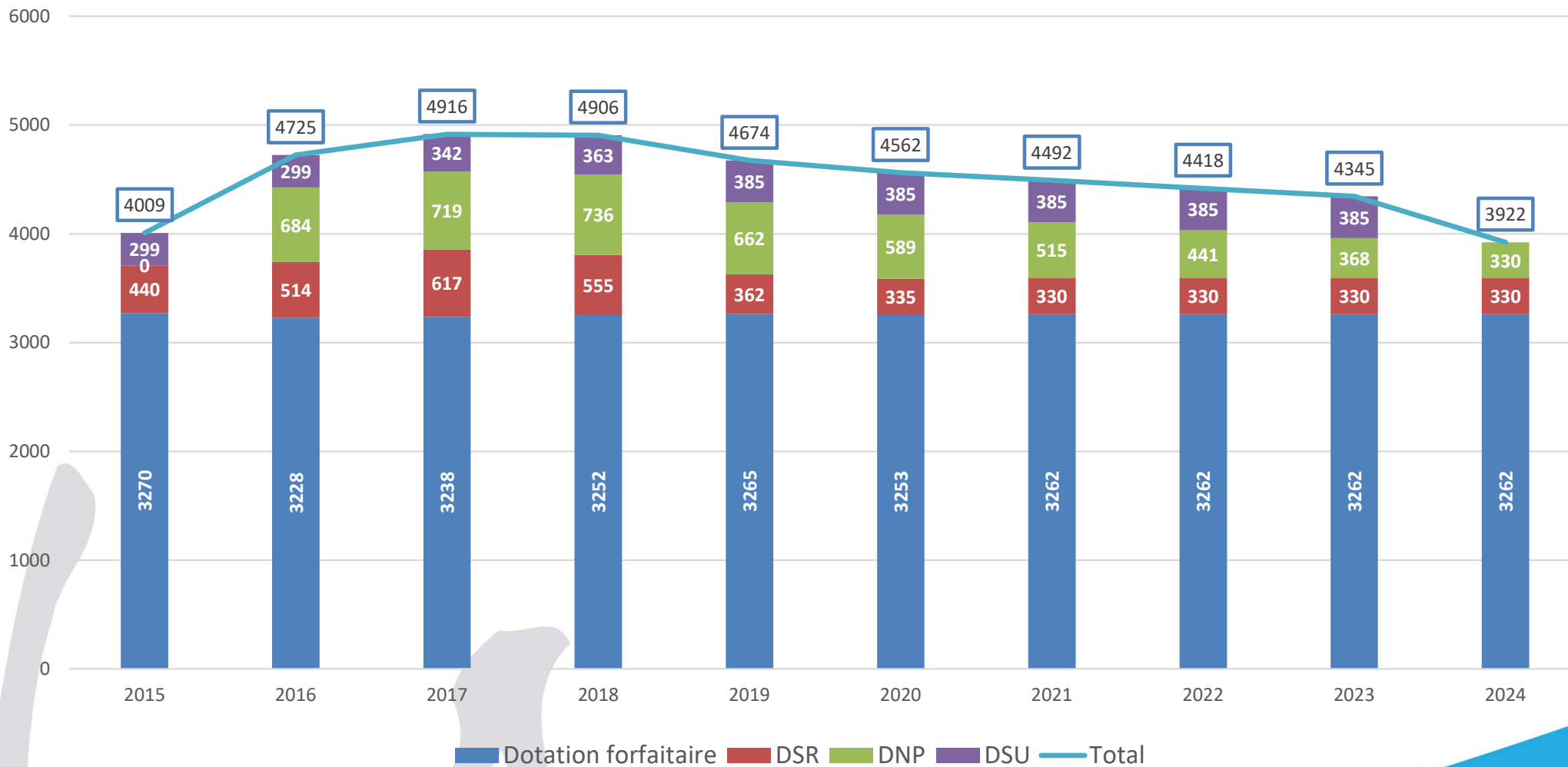
La volonté de désendettement engagée par la commune produit ses effets sur cet indicateur financier qui continue de s'améliorer.

Evolution de la capacité de désendettement :

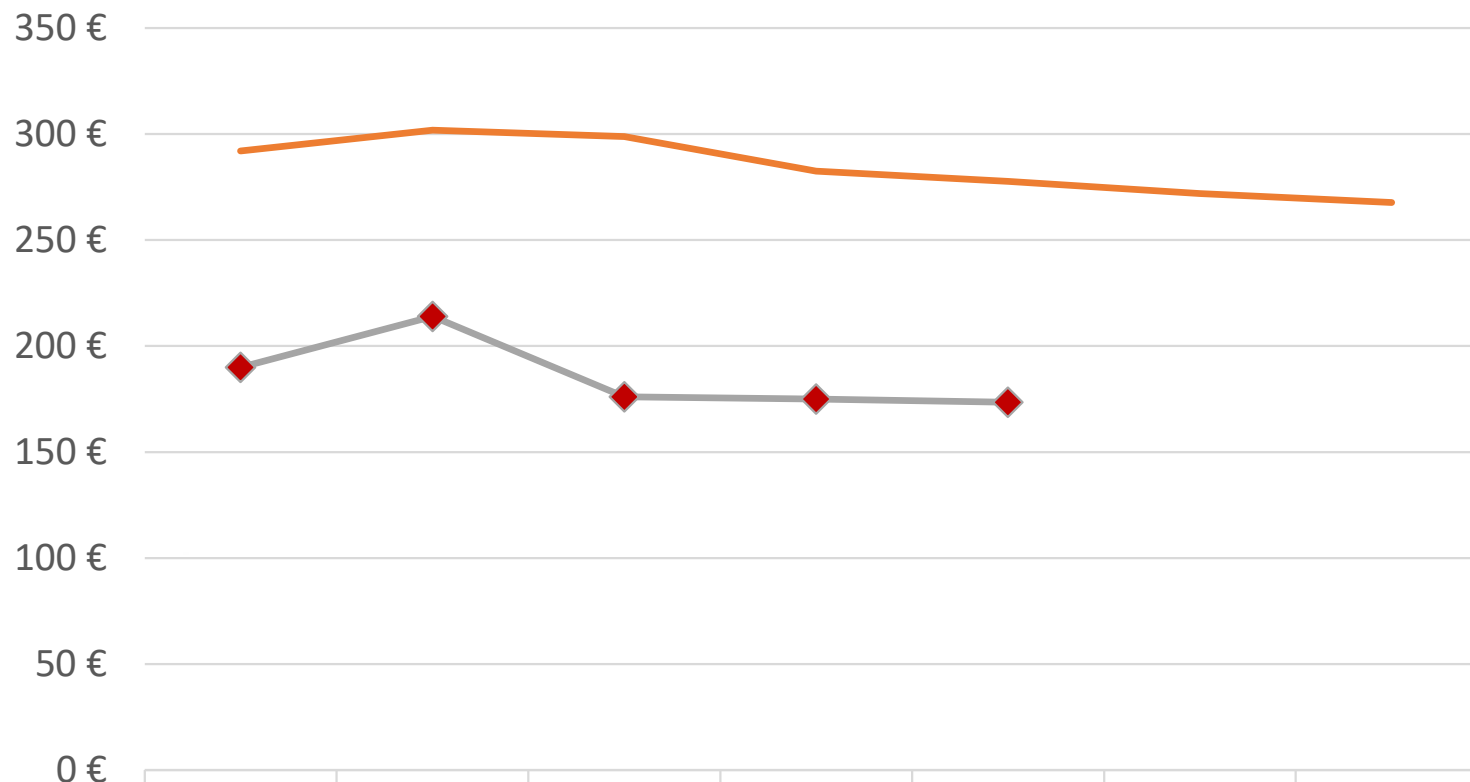
Capacité / délai de désendettement (encours dette / epargne brute)



Evolution de la DGF
entre 2015 et 2024 en K €



DGF/ POPULATION



— Ratio 6 - DGF/population DGF

2016 2017 2018 2019 2020 PREV 2021 PROJECTION 2022

◆ MOYENNE NATIONALE DE LA STRATE

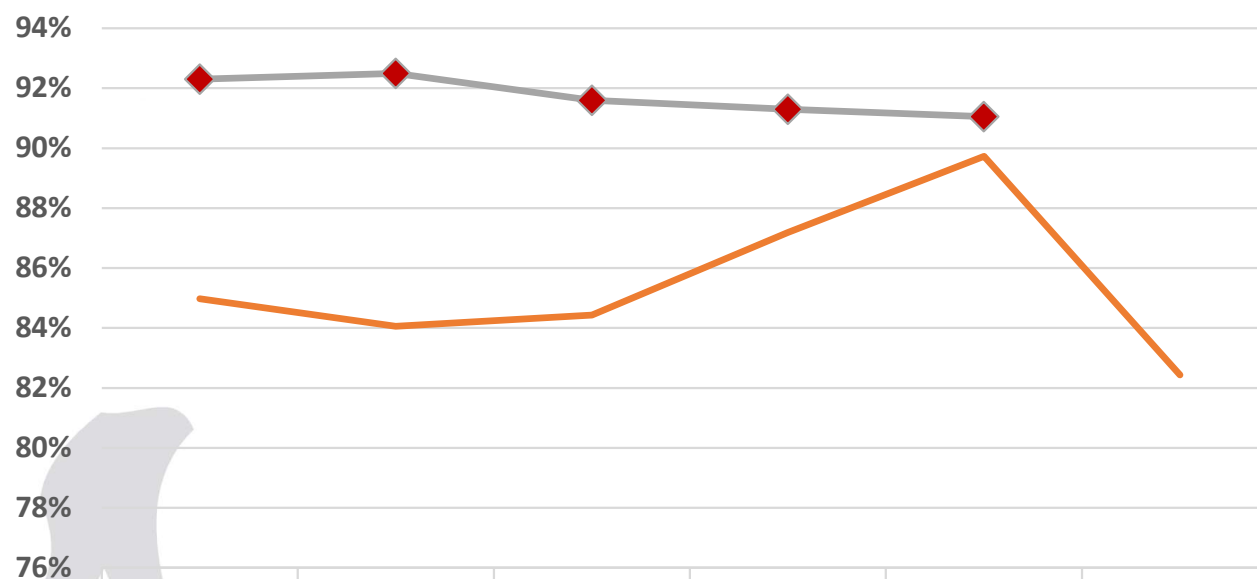
190,00 € 214,00 € 176,00 € 175,00 € 173,44 €

La marge d'autofinancement courant =
dépenses réelles de fonctionnement + remboursement de la dette (intérêt capital) / recettes réelles
de fonctionnement

Il s'agit de la capacité de la collectivité à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées.

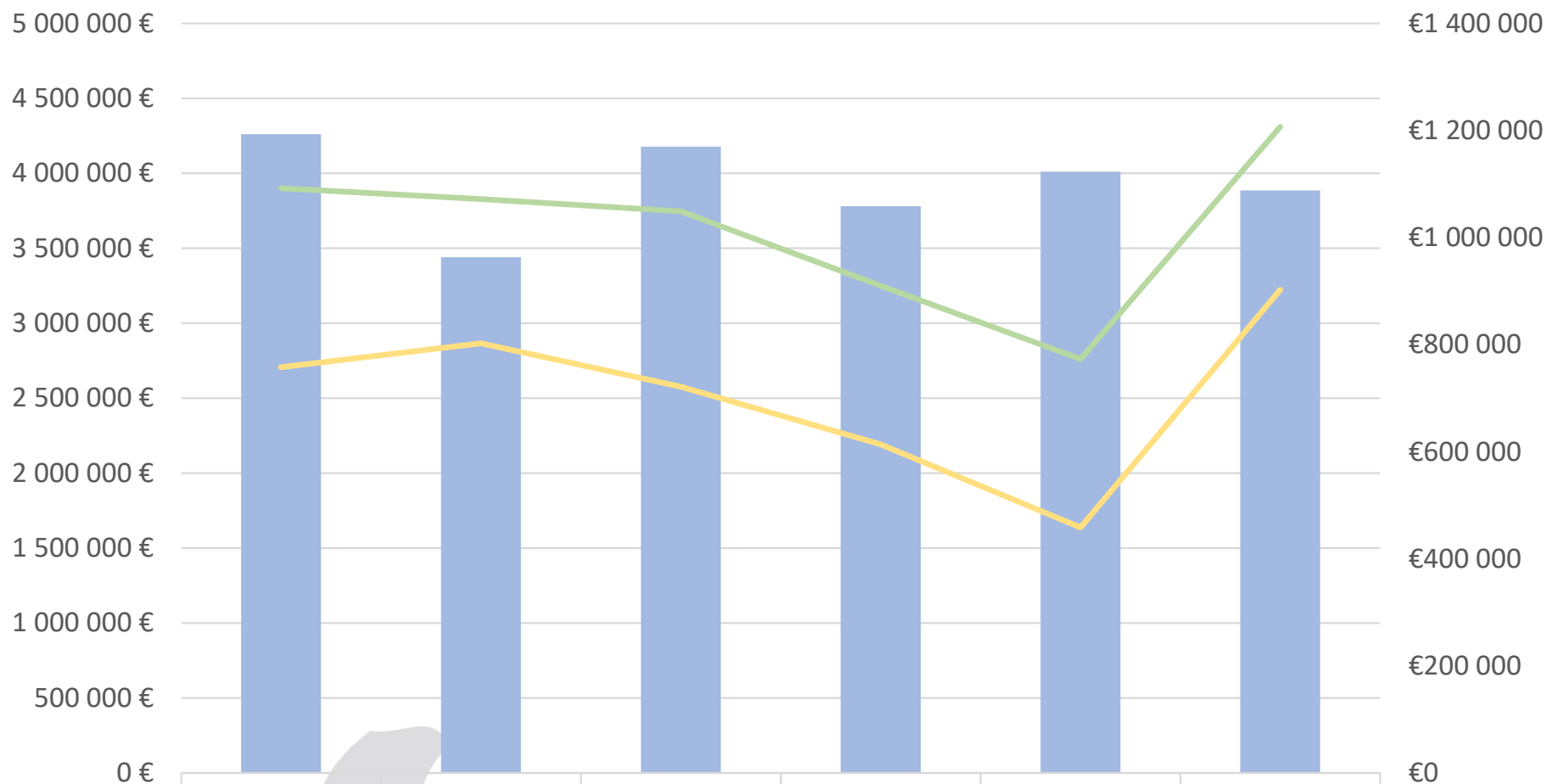
Plus le ratio est faible, plus la capacité à financer l'investissement est élevée ; a contrario, un ratio supérieur à 100 % indique un recours nécessaire à l'emprunt pour financer l'investissement.

Evolution de la marge d'autofinancement courant 2016 - 2020



Ratio 9 - Marge d'autofinancement courant	84,97%	84,06%	84,43%	87,19%	89,73%	82,44%
MOYENNE NATIONALE	92,30%	92,50%	91,60%	91,30%	91,05%	

Evolution de l'épargne 2016 - 2021



	2016	2017	2018	2019	2020	PREV 2021
■ Annuité d'emprunt	1 193 295 €	963 419 €	1 169 817 €	1 058 572 €	1 123 232 €	1 087 999 €
— EPARGNE BRUTE	3 900 863 €	3 829 000 €	3 746 245 €	3 251 248 €	2 761 670 €	4 311 130 €
— EPARGNE NETTE	2 707 567 €	2 865 581 €	2 576 428 €	2 192 676 €	1 638 438 €	3 223 131 €

Contexte de la préparation budgétaire 2022

Andard ~ Bauné ~ Brain-sur-l'Authion ~ Corné ~ La Bohalle ~ La Daguinière ~ Saint-Mathurin-sur-Loire

Pour l'année 2021, la progression de l'inflation a été de 2,1 %.

Cette forte hausse s'explique principalement par l'accélération de la composante énergie (+ 18,6 % en décembre 2021).

Ces éléments ont un impact direct sur les dépenses via notamment les clauses d'indexation des prix des marchés publics.

La loi de Finances pour 2022 retient des indicateurs économiques optimistes :

- Une croissance économique du PIB de +6% en 2022
- Une inflation de +1.8%
- Des dépenses publiques ramenées à 55% du PIB
- Une dette publique en baisse

Révision des indicateurs financiers utilisés pour le calcul des dotations et des fonds de péréquation

- Recalcul du potentiel fiscal (et du potentiel financier) indispensable après la suppression de la TH
- Recalcul de l'effort fiscal afin d'intégrer uniquement la pression fiscale exercée par les communes
- Intégration d'une fraction de correction sur la période 2022-2028 afin d'éviter toutes variations trop importantes.

Nouvelle modalité de calcul de l'effort fiscal

En limitant la notion d'effort fiscal des communes aux seuls produits communaux, c'est la notion même d'intégration fiscale qui est remise en cause.

Les communes membres d'une intercommunalité ayant un produit fiscal important vont voir leur effort fiscal chuter avec des conséquences en chaîne sur leurs dotations.

Cette disposition va donc perturber les travaux engagés concernant le partage du foncier bâti économique en lien avec la réforme de la TH.

Eligibilité à la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) pour les communes nouvelles de + 10 000 habitants

A compter de 2023, les communes nouvelles de +10 000 habitants seront éligibles à la DSR (alors que selon le droit commun, elles ne seraient éligibles qu'à la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) qui peut présenter un montant inférieur au cumul des DSR précédemment perçues).

Eligibilité dépendant des conditions cumulatives suivantes :

- Aucune des communes anciennes ne comptait 10 000 habitants ou plus avant fusion
- La commune est peu dense au sens de l'INSEE

Loire Authion remplit ces conditions

L'impact se fera dès 2023 :

DSU : 368 248 € en moins au profit de la DSR

La perte de Dotation Globale de Fonctionnement est donc moindre mais réelle

Nouvelle contribution de 0,1% de la masse salariale

Objectif : compléter les financements de la formation des apprentis en poste dans les collectivités

Son produit sera versé au Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) dans un budget annexe dédié à l'apprentissage.

En contrepartie, les collectivités ne financent plus les coûts de formation de leurs apprentis. Il reviendra donc au CNFPT d'en financer la totalité (pour les contrats d'apprentissage conclus par les collectivités locales à compter du 1er janvier 2022)

La revalorisation des valeurs locatives cadastrales (VLC)

En 2022, le coefficient d'actualisation sera de 1,034 soit une revalorisation des VLC de +3,4%.

La poursuite de la mise en œuvre de la réforme de la taxe d'habitation

- 1^{er} janvier 2022 :

Angers Loire Métropole (ALM) prend en charge directement la compétence voirie selon un périmètre redéfini (hors chemins ruraux non revêtus)

↪ **Fin de la convention de gestion**

- Maintien temporaire en 2022 du versement de **l'attribution de compensation (AC) (globale) en fonctionnement** à 816 000 € (redéfinition en cours sur le pacte financier)
- Mise en place de **l'AC d'investissement voirie / Eaux Pluviales** versée à ALM dès 2022 avec un lissage progressif :

2022	2023	2024	2025 et suiv
323 025 €	413 827 €	504 630 €	625 700 €

Tendances et orientations pour

2022

Andard ~ Bauné ~ Brain-sur-l'Authion ~ Corné ~ La Bohalle ~ La Daguinière ~ Saint-Mathurin-sur-Loire

- ✓ La ville citoyenne
- ✓ Une labellisation Cit'ergie
- ✓ La construction d'un plan pluriannuel appuyé sur un schéma des équipements et un schéma directeur immobilier et énergie
- ✓ Une politique soutenue en faveur des logements sociaux
- ✓ Une politique d'investissement ambitieuse
- ✓ Pour permettre la mise en œuvre de ces projets : une politique de ressources humaines volontariste

Les éléments marquants de 2022 :

- ✓ Ouverture de France Services
- ✓ Consultation sur les rythmes scolaires
- ✓ Fin de la convention de gestion de la voirie intercommunale
- ✓ Ouverture du crématorium
- ✓ Création d'un service de police municipale
- ✓ Baisse de la DGF
- ✓ Etude d'implantation d'un futur centre pénitentiaire

Les orientations suivantes sont proposées :

- Une affectation partielle de l'excédent à la section d'investissement de 2 000 000 €
- Une évolution des charges à caractère général contenue mais nécessaire pour faire face aux hausse des coûts notamment (+6%)
- Une évolution de la masse salariale nécessaire pour prendre en compte les réformes nationales et les évolutions de services (+5%)

- Les emplois permanents à Loire-Authion :



Evolution de la masse salariale :

Base 2021	BUDGET PREVISIONNEL 2022	Evolution (en volume BP à BP)	Evolution (taux)
7 333 000 €	7 755 200 €	422 200 €	5,7%

Principales évolutions :

Politiques nationales

Glissement Vieillesse technicité (GVT) et réformes des carrières : 170 000 €

Participation apprentissage : 55 000 €

Politiques locales

Action sociale et santé : 11 000 €

Mise en place d'une astreinte d'exploitation : 12 000€

Mouvements de personnel

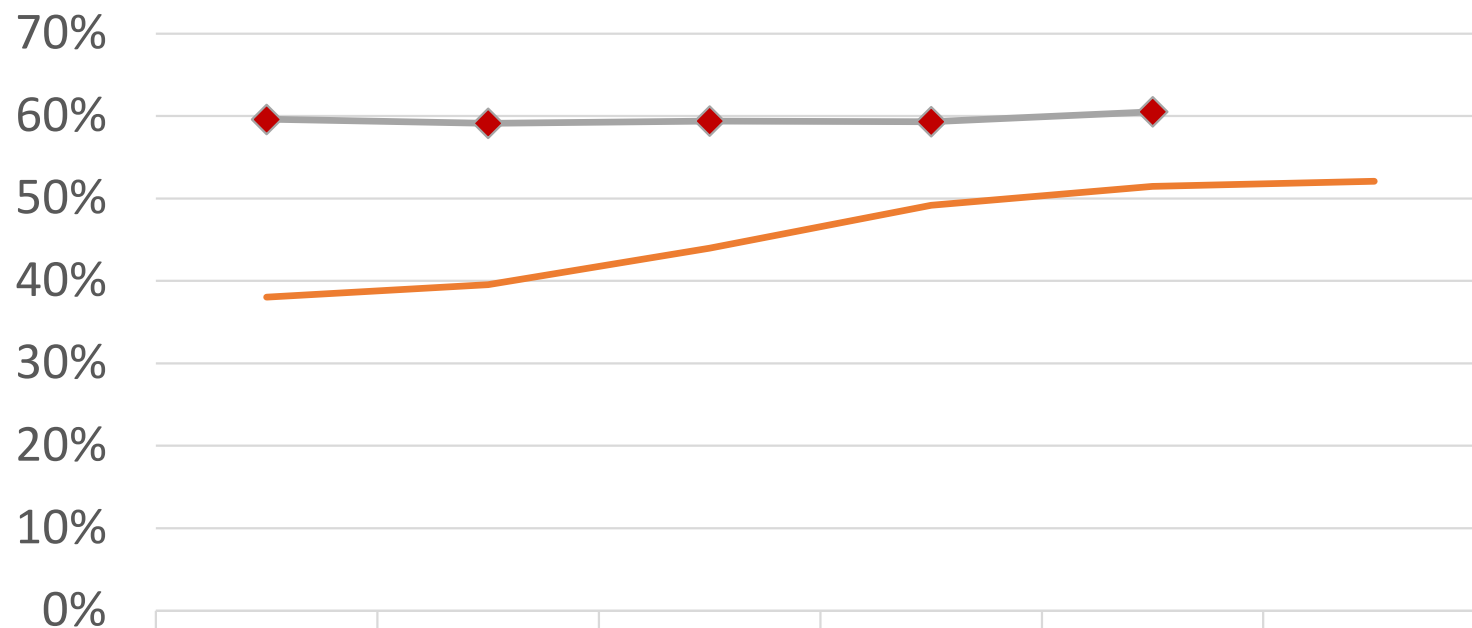
Créations (France Services, Police municipale, renforcement communication, Direction projets infrastructures) : 170 000 €

Montée en charge budgétaire pour des postes créés en 2019-2020 (service Familles, RH et Urbanisme) : 75 000 €

Renforts/saisonniers/ apprentis : 38 000 €

Transfert compétences/Vacances de poste: - 140 000€

Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement



	2016	2017	2018	2019	2020	PREV 2021
— Ratio 7 - Dépenses de personnel/DRF	38,04%	39,53%	43,96%	49,19%	51,47%	52,08%
—◆ MOYENNE NATIONALE DE LA STRATE	59,60%	59,10%	59,40%	59,30%	60,52%	

Les principales recettes de fonctionnement attendues

- Les redevances d'accès aux services (prestations périscolaires, culturelles, ...)
1 115 280 €

- Les impôts, taxes et dotation de compensation :
 - Taxe sur le Foncier Bâti : 5 600 000 €
 - Taxe sur le Foncier non Bâti : 450 000 €
 - Taxe d'Habitation : 70 000 €
 - Coefficient correcteur : 1 900 000 €
 - Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources
(suite à la réforme de la taxe professionnelle) : 62 500 €
 - Taxe droits de mutation : 630 000 €
 - Compensation exonération taxes foncières : 90 000 €

- Les versements « ALM » :
 - Dotations de Solidarité Communautaire : 310 000 €
 - Attribution de compensation : 816 000 €
 - Fonds de péréquation (FPIC) : 300 000 €

- Dotations et subventions :
 - DGF : 4 412 311 €
 - Dotations CAF : 741 300 €

- Loyers logements et fermages : 372 000 €
- Indemnités journalières reversées : 170 000 €
- Excédent lotissements : 625 000 €

	Montant proposé en 2022	Montant versé en 2021
Associations culturelles	169 175,00 €	169 081,00 €
Associations touristiques	213 650,00 €	224 540,00 €
Associations Economiques et Agricoles	3 750,00 €	250,00 €
Développement Durable	10 503,00 €	10 503,00 €
Administration générale	500,00 €	500,00 €
Vie Associative Humanitaire	2 040,00 €	2 740,00 €
Vie Associative de Loisirs	6 553,00 €	5 279,00 €
Associations sportives	20 233,00 €	19 191,00 €
Amicales	4 625,00 €	4 850,00 €
Associations de la jeunesse	602 000,00 €	556 500,00 €
Associations de parents et du domaine scolaire	222 825,36 €	234 169,49 €
TOTAL	1 255 854,36 €	1 227 603,49 €

Synthèse des orientations 2022 de la section de fonctionnement :

Dépenses Fonctionnement			Recettes Fonctionnement		
Ch	Libellé	Projection BP 2022	Ch	Libellé	Projection BP 2022
Ch.011	Charges Gales	5 180 520,00 €	Ch.013	Atténuations de charges	170 000,00 €
Ch.012	Personnel	7 764 700,00 €	Ch.70	Produits des services, du domaine	1 117 120,00 €
Ch.014	Atténuations de produits	106 500,00 €	Ch.73	Impôts et taxes	10 180 000,00 €
Ch.65	Autres charges	2 358 500,00 €	Ch.74	Dotations, subventions	5 290 000,00 €
Ch.66	Ch. Fin.	118 400,00 €	Ch.75	Autres produits de gestion	372 000,00 €
Ch.67	Charges excep.	20 000,00 €	Ch.76	Produits financiers	
Ch.022	Dépenses imprévues	100 000,00 €	Ch.77	Produits exceptionnels	631 000,00 €
	SOUS TOTAL DEPENSES REELLES	15 648 620,00 €		SOUS TOTAL RECETTES REELLES	17 760 120,00 €
Ch.042	Amortissements	1 570 000,00 €	Ch.042	Travaux en régie	100 000,00 €
			Ch.042	Amortissements des subventions	10 000,00 €
Ch.023	Virement vers la section d'investissement	2 761 500,00 €	Ch.002	Excédent de fonctionnement reporté	2 110 000,00 €
	TOTAL	19 980 120,00 €		TOTAL	19 980 120,00 €

- Taxe d'aménagement : 11 000 €
 - AC d'investissement à verser à ALM selon lissage négocié : 356 025 €
 - Participation au Syndicat Intercommunal d'Irrigation du Val d'Authion : 33 000 €
 - Annuité d'emprunt : 1 065 000 €
 - Subvention d'équipement : 1 230 000 €
 - Participation versée à ALM pour le Groupe Scolaire de Corné (710 000 €)
 - Fond de concours 2021 / régularisation convention de gestion (685 000 €)
- Non pris en compte :
- *Une éventuelle subvention d'investissement à l'Ecole de Musique Vallée Loire-Authion*
 - *Un éventuel fonds de concours à ALM (avenant de clôture de la convention de gestion)*
- Opération sous mandat: 586 000 €
 - Prise en charge des dépenses engagées et réalisées avant le 31/12/2021*

Soit environ 3 400 000 € de dépenses d'investissement « obligatoires »

Les dépenses d'investissement :

En 2021, 1 375 000 € au profit des enveloppes régulières nécessaires au gros entretien et aux petits achats.

Néanmoins en 2022 et suite au changement de périmètre de la compétence voirie transférée, il est proposé d'augmenter cette enveloppe plus particulièrement sur la voirie restant à la charge de la commune.

Ventilation de l'enveloppe :

Libellé	BP 2021	PROPOSITION BP 2022
ER 1 - VOIRIE SIGNALISATION RESEAUX	25 000,00 €	101 000,00 €
ER 2 - ESAPCES PUBLICS	220 000,00 €	220 000,00 €
ER 3 - BATIMENTS	550 000,00 €	550 000,00 €
ER 4 - MOBILIER ET MATERIEL	200 000,00 €	167 500,00 €
ER 5 - INFORMATIQUE	130 000,00 €	130 000,00 €
ER 6 - RESERVES FONCIERES	250 000,00 €	250 000,00 €
TOTAL ER	1 375 000,00 €	1 418 500,00 €

2 études structurantes nécessaires à la construction d'une vision pluriannuelle des investissements :

- Le schéma des équipements – Phase 2

Rappel des objectifs de l'étude débutée en 2019

- Définir une vision partagée des fonctions du territoire et de l'articulation entre chaque polarité.
- Répartir les équipements et services à l'échelle de la commune nouvelle

La démarche doit également permettre de répondre à 2 préoccupations majeures :

- Comment renforcer le sentiment d'appartenance à la commune nouvelle
- Comment rendre plus efficiente l'organisation des services

- Le schéma directeur immobilier et énergétique

Ce schéma va permettre de poser une stratégie pluriannuelle de gestion patrimoniale en permettant à la commune de :

- Connaitre exhaustivement son patrimoine immobilier, son état et sa valeur
- D'identifier les gisements d'économies
- De fixer une trajectoire immobilière et budgétaire

Les projets structurants 2022 :

- Le schéma des équipements et le schéma directeur immobilier et énergétique : 180 000 €
- La finalisation du nouveau groupe scolaire de Corné : 810 000 € dont équipements
- La rénovation du bâtiment de la gare de St Mathurin s/ Loire : 50 000 € d'études en 2022 et 400 000 € de travaux environ sur les années à venir
- L'aménagement du cimetière de Bauné (en lien avec ALM)
- Le plan de gestion des Espaces Naturels Sensibles : 170 000 €
- Les travaux d'aménagement des centres techniques municipaux : 160 000 €
- Le parcours Cybersécurité : 170 000 €
- Le camping de St Mathurin s/ Loire : 135 500 €
- France services

Les principales recettes d'investissement attendues

- Affectation (optionnelle) de résultat de la section de fonctionnement : 2 000 000 €
- Produits de la cession de l'ensemble immobilier « ZAC des Magnolias » : 1 050 000 €
- Produits de la vente du bateau Loire de Lumière : 40 000 €
- Les subventions : 437 500 €
- Fond de Compensation de la TVA et taxe d'aménagement : 500 000 €

Synthèse des orientations de la section d'investissement pour 2022 :

Dépenses d'Investissement			Recettes d'Investissement		
Ch	Libellé	Projection BP 2022	Ch	Libellé	Projection BP 2022
Ch.020	Dépenses imprévues	50 000,00 €	Ch.001	Solde section d'invest reporté	1 325 000,00 €
Ch.10	Taxe aménagement	11 000,00 €	Ch.024	Produits de cessions d'immobilisations	1 090 000,00 €
Ch.13	Subventions d'investissement Dont 323 025 € d'AC d'invest, reversée à ALM selon lissage	356 000,00 €	Ch.10	Dotations , fonds divers et réserves	500 000,00 €
Ch.16	Emprunts et dettes assimilées	1 065 000,00 €	1068	Exédent de fonctionnement capitalisé	2 000 000,00 €
	Restes à réaliser	925 334,00 €	Ch.13	Subventions	437 500,00 €
	Participation versée à ALM pour GS Corné	710 000,00 €	Ch.16	Emprunts et dettes assimilées	
	Subvention pour travaux à la résidence autonomie / logement occupé par l'EMVLA	3 000,00 €	Ch.20	Immobilisation incorporelles	
	Fond de concours 2021 / régularisation de la convention de gestion	685 166,00 €	Ch 204	Subventions d'équipement versées	
	Fond de concours 2022	120 000,00 €	Ch.21	Immobilisations corporelles	
	Enveloppes régulières	1 418 500,00 €	Ch.27	Autres immobilisation financières	
	Projets	3 650 000,00 €			
Ch.45	Opérations sous mandat ALM - Dépenses non couvertes par les crédits 2021	580 000,00 €	Ch.45	Opérations sous mandat (Voirie ALM)	
	SOUS TOTAL DEPENSES REELLES	9 574 000,00 €		SOUS TOTAL RECETTES REELLES	5 352 500,00 €
Ch.040	Opérations d'ordre	110 000,00 €	Ch.021	Virement de la section de fonctionnement	2 761 500,00 €
Ch.041	Opérations patrimoniales		Ch.040	Amortissements + op. d'ordre	1 570 000,00 €
	TOTAL PREVISION DEPENSES	9 684 000,00 €		TOTAL PREVISION RECETTES	9 684 000,00 €

Le volet prospectif 2022 - 2026

Andard ~ Bauné ~ Brain-sur-l'Authion ~ Corné ~ La Bohalle ~ La Daguinière ~ Saint-Mathurin-sur-Loire

Conseil Municipal du 1er mars 2022



L'objectif est de faire coïncider la programmation physique des investissements autour du recensement des opérations d'investissement projetées et de la planification temporelle des réalisations en cours avec le programme de financement

Il permet :

- d'exprimer de manière exhaustive l'ensemble des projets et leur découpage dans le temps, en tenant compte des délais et de chaque étape de réalisation;
- de savoir si le programme d'investissements est compatible avec le maintien de ses grands équilibres financiers.

Les étapes de la construction du PPI :

- identifier les projets
- estimer les coûts
- définir les actions prioritaires
- vérifier la faisabilité / la soutenabilité financière et opérationnelle

Le PPI doit recouvrir l'ensemble des projets d'investissement et décliner les financements nécessaires à leur réalisation.

Il sera ensuite suivi d'un Plan Pluriannuel de Fonctionnement pour décliner les impacts en fonctionnement de la mise en œuvre des investissements

Conclusion

L'objectif annoncé de reconstituer une capacité d'autofinancement plus importante pour permettre de programmer un PPI ambitieux reste le même et la situation de la commune montre qu'il est atteint pour 2022, grâce à un travail collaboratif entre élus et services, sur l'ensemble des recettes et sur les pratiques de dépenses.

L'ambition reste la même pour les années à venir.

Andard ~ Bauné ~ Brain-sur-l'Authion ~ Corné ~ La Bohalle ~ La Daguinière ~ Saint-Mathurin-sur-Loire